



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle, Boulevard de  
Pérolles 25, case postale, 1701 Fribourg

Direction de l'économie, de l'emploi  
et de la formation professionnelle DEEF  
Volkswirtschafts- und Berufsbildungsdirektion VWBD

Boulevard de Pérolles 25, case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 24 02  
[www.fr.ch/deef](http://www.fr.ch/deef)

Réf: OC/ThCh/DAS  
Courriel: [deef@fr.ch](mailto:deef@fr.ch)

Destinataire :

Selon liste ci-après

*Fribourg, le 4 juillet 2022*

## **Modification de la loi sur la statistique cantonale (LStat) – Procédure de consultation**

Mesdames,  
Messieurs,

Afin de permettre l'usage de l'instrument statistique d'appariement de données dans le strict respect des exigences légales actuelles, la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle DEEF, par son Service de la statistique (SStat), a travaillé à l'adaptation de la loi du 7 février 2006 sur la statistique cantonale (LStat ; [RSF 110.1](#)).

En date du 4 juillet 2022, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet de loi modifiant la loi sur la statistique cantonale (LStat). Vous trouverez les documents de consultation ci-joints (modification de la LStat et son rapport explicatif) que vous trouverez également sur le site internet de la Chancellerie d'Etat sous [www.fr.ch/consultations](http://www.fr.ch/consultations).

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos remarques et observations sur ceux-ci jusqu'au **15 septembre 2022** – si possible sous forme électronique et au format WORD – à l'adresse du Service de la statistique : [statfr@fr.ch](mailto:statfr@fr.ch) avec la mention « révision LStat / réponse à consultation ».

Dans cette attente et en vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Olivier Curty  
Conseiller d'Etat, directeur

**Annexes mentionnées**

## **Annexe**

### **Révision partielle de la LStat – liste des personnes, institutions, partis politiques et organisations consultés**

- > Les Directions du Conseil d'Etat et, par elles, les services et institutions concernés
- > La Chancellerie d'Etat (pour information)
- > Le Service de législation
- > Les autres services centraux (AFin, SITel) et le Service des communes
- > L'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données
- > La Conférence des préfets
- > Le comité de l'Association des communes fribourgeoises
- > La Conférence des syndics des chefs-lieux et des grandes communes
- > L'Association fribourgeoise des agent-e-s d'administration communale (AFAAC)
- > L'Union patronale du canton de Fribourg
- > La Chambre de commerce Fribourg
- > La Fédération Patronale et Economique
- > Le Conseil des jeunes
- > Syna Fribourg-Neuchâtel
- > L'Association fribourgeoise des magistrats de l'ordre judiciaire
- > L'Union syndicale fribourgeoise
- > Unia Région Fribourg, secrétariat régional
- > Les partis politiques :
  - o Le Centre Fribourg
  - o Le Parti libéral-radical fribourgeois
  - o Le Parti socialiste
  - o L'Union démocratique du Centre
  - o Le Centre Gauche-PCS
  - o Les Verts fribourgeois
  - o Le Parti évangélique du canton de Fribourg
  - o Le Parti vert'libéral du canton de Fribourg
  - o Vereinigung der Freien Wähler Sense
- > L'Office fédéral de la statistique